

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 30 JUIN 2022

DELIBERATION N°2022.00313

**RENOUVELLEMENT PARTIEL DES MEMBRES DU CONSEIL DE
DEVELOPPEMENT DE SAINT-ETIENNE METROPOLE**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 23 juin 2022

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 78

Nombre de pouvoirs : 18

Nombre de voix : 96

Président de séance : M. Gaël PERDRIAU,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON,
Mme Caroline BENOUMELAZ, Mme Françoise BERGER, M. Jean-Pierre BERGER,
Mme Nora BERROUKECHE, Mme Audrey BERTHEAS, Mme Michèle BISACCIA,
M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET,
M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD,
M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIERI,
M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA,
M. Gabriel DE ALMEIDA, M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Luc DEGRAIX,
Mme Marianne DELIAVAL, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI,
M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, M. Frédéric DURAND,
M. Jean DUVERGER, M. Christophe FAVERJON, M. Jean-Claude FLACHAT,
Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON, M. Pascal GONON,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE,
Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON,
M. Jacques GUARINOS, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN,
Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH,
M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gaël PERDRIAU,
Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Christel PFISTER, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE,
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Louis ROUSSET,

RECU EN PREFECTURE

Le 06 juillet 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20220630-D20220031310

: 06 juillet 2022

M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT,
M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,
Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,
M. Abdelouahb BAKLI donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Lionel BOUCHER donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,
M. Jordan DA SILVA donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,
Mme Isabelle DUMESTRE donne pouvoir à M. Pierrick COURBON,
Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à Mme Brigitte REGEFFE,
Mme Sylvie FAYOLLE donne pouvoir à M. Gilles THIZY,
M. Luc FRANCOIS donne pouvoir à Mme Nathalie MATRICON,
M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
Mme Pascale LACOUR donne pouvoir à Mme Catherine GROUSSON,
M. Claude LIOGIER donne pouvoir à Mme Brigitte REGEFFE,
M. Olivier LONGEON donne pouvoir à M. Jean DUVERGER,
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à Mme Laura CINIERI,
M. Tom PENTECOTE donne pouvoir à Mme Laura CINIERI,
Mme Nicole PEYCELON donne pouvoir à Mme Marie-Jo PEREZ,
Mme Laurence RICCIARDI donne pouvoir à M. Robert KARULAK

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET, M. Henri BOUTHEON,
M. Christophe CHALAND, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE,
Mme Viviane COGNASSE, M. Philippe DENIS, M. David FARA, M. Martial FAUCHET,
M. Michel GANDILHON, M. Rémy GUYOT, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ,
Mme Fabienne MARMORAT, M. Yves MORAND, Mme Solange MORERE,
Mme Djida OUCHAOUA, M. Gilles PERACHE, M. Marc PETIT,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC,
Mme Corinne SERVANTON, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Gérard TARDY,
M. Jacques VALENTIN, Mme Eliane VERGER LEGROS

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 30 JUIN 2022

RENOUVELLEMENT PARTIEL DES MEMBRES DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE SAINT-ETIENNE METROPOLE

1. Historique et contexte

Les Conseils de développement ont été institués par la Loi d'Aménagement du Territoire du 25 juin 1999, puis généralisés aux intercommunalités de plus de 20 000 habitants par la Loi Nôtre du 07 août 2015 complétée par la Loi « Egalité et citoyenneté » du 27 janvier 2017.

La Loi « Engagement et proximité », promulguée le 27 décembre 2019, relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, confirme la mise en place obligatoire d'un Conseil de développement pour les intercommunalités de plus de 50 000 habitants.

Le Conseil de développement de Saint-Etienne Métropole a été créé par délibération du Conseil de Communauté de Saint-Etienne Métropole le 07 juin 2003.

Suite au renouvellement démocratique de ses instances en 2020, Saint-Etienne Métropole a renouvelé la composition de son Conseil de développement avec une refonte des collèges par délibération du Conseil Métropolitain du 03 décembre 2020.

Le Conseil de développement a ainsi vu sa légitimité renforcée. Instance de débats et de propositions composée de représentants de la société civile, le Conseil de développement permet d'associer des acteurs économiques et sociaux, institutionnels et associatifs, aux réflexions sur l'avenir du territoire métropolitain.

Saint-Etienne Métropole souhaite ainsi que le Conseil de développement poursuive et renforce son rôle de prospective et de force de propositions dans un contexte qui pose de nouveaux enjeux sociétaux et territoriaux.

Le présent rapport a pour objet de proposer l'intégration de nouvelles candidatures au sein des membres du Conseil de développement en tenant compte des éléments suivants :

- Evolution de la situation de plusieurs membres,
- Intégration de candidatures spontanées représentatives de la société civile,
- Intégration de nouveaux acteurs.

2. Rappel de la composition du Conseil de développement

Le Conseil de développement de Saint-Etienne Métropole est composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du périmètre de l'EPCI tel qu'imposé par l'article L.5211-10-1 du code général des collectivités territoriales.

Les conseillers métropolitains ne peuvent être membres du conseil de développement.

Les quatre collèges qui composent le Conseil de développement de Saint-Etienne Métropole sont les suivants :

1. Acteurs de l'économie et entreprises

Ce collège regroupe les acteurs privés de l'industrie et du secteur tertiaire, de l'agriculture ainsi que leurs représentants au sein des organisations professionnelles et syndicales.

2. Acteurs du cadre de vie et de l'environnement

Ce collège regroupe les acteurs impliqués dans les domaines de l'aménagement, du logement, des déplacements, des énergies et de la transition écologique.

3. Acteurs de la culture, du sport, de l'éducation

Ce collège regroupe les acteurs qui appartiennent aux mondes de la culture, du sport, de l'enseignement y compris l'enseignement supérieur et la recherche, la formation et la recherche académique.

4. Les acteurs de la santé, solidarité et du lien social

Ce collège regroupe les professions de la santé ainsi que les organismes de gestion, le monde de l'insertion, les acteurs sociaux du handicap et de la solidarité, du droit et de la justice.

Il vous est proposé de conserver les collèges existants, en les élargissant pour conforter la représentativité socio-professionnelle de l'ensemble du territoire métropolitain.

Par ailleurs, afin de refléter la population du territoire dans ses différentes classes d'âge, des partenariats pourront être recherchés avec des établissements de l'Enseignement Supérieur, ou d'autres structures représentatives de la Jeunesse afin d'intéresser les jeunes citoyens aux travaux du Conseil de développement.

3. Mise à jour de la liste des membres du Conseil de développement

Il convient de préciser que les personnes qualifiées nommées au Conseil de développement sont identifiées dans le tableau qui figure dans l'annexe jointe à cette délibération.

Pour ce qui concerne les organismes, ils désignent et renouvellent eux-mêmes leurs représentants auprès du Conseil de développement. Saint-Etienne Métropole n'a donc pas à délibérer à chaque changement de délégué.

Leurs noms sont mentionnés uniquement à titre indicatif.

La liste des membres reste révisable en fonction de l'évolution du Conseil de développement mais également en fonction de l'assiduité des membres, ou de l'évolution des organismes membres.

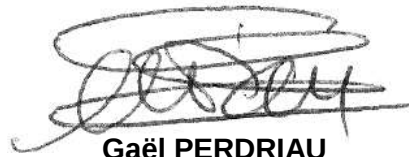
L'Assemblée métropolitaine est donc invitée à délibérer afin d'accepter la composition des 4 collèges et d'accepter la participation des personnalités qualifiées comme membres actifs du Conseil de développement.

La proposition de composition du Conseil de développement est annexée au présent rapport.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré, approuve le renouvellement partiel du Conseil de développement de Saint-Etienne Métropole et sa composition sur la base de la proposition faite en annexe de la présente délibération.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité avec 2 abstentions.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', with a large, stylized flourish above it.

Gaël PERDRIAU

ANNEXE : PROJET DE COMPOSITION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

COLLEGE 1 : ACTEURS DE L'ECONOMIE ET ENTREPRISES (55 sièges)

Caisse des Dépôts et Consignations	Christian	PASCAULT
Casino Guichard Perrachon	Gilbert	DELAHAYE
CCI Lyon Métropole Délégation de Saint-Étienne	Gregory	TOMASI
CETIM Saint-Etienne	Pierre	CHALANDON
CGPME	Stéphane	PALAIS
Chambre d'Agriculture	Raymond	VIAL
Chambre de Métiers et de l'Artisanat Loire	Pascal	CALAMAND
CIC Loire Haute-Loire	Dijana	PERKIC
CIMES	Christophe	PUPIER
CLEO - Club d'entrepreneurs de l'Ondaine	Laurent	LHERBRET
Club Gier Entreprises	Cédric	FEBBRARO
Conseil National des Professions Automobile Loire	Olivier	FAURE
Confédération Paysanne	Anne	DEPLAUDE
Crédit Agricole Loire - Haute-Loire	Éric	PINAULT
DIGITAL LEAGUE	Catherine	BOCQUET
Emploi Loire Observatoire	Christophe	BALTZ
Est STéphanois En Réseau (ESTER)	Alain	ANGIN
FDSEA	Hervé	CIZERON
Fédération bancaire de la Loire	René	DU LAC
Fédération BTP Loire	Jean-Philippe	RIA
Fédération BTP Loire - Branche Travaux Publics	Bruno	FAURE
Groupe LA POSTE	Olivier	LIMOUSIN
HEF	Philippe	MAURIN-PERRIER
Jeune Chambre économique de Saint-Etienne	Grégory	BERTHOLON
Jeunes Agriculteurs de la Loire	Julien	GRATALOUP
KERANOVA	Fabrice	ROMANO
MANPOWER	Isabelle	DURAND
MECALOIRE	Christophe	ROSENSTIEL
MEDEF LOIRE	Benoît	FABRE
MINALOGIC	Elvir	MUJIC
Pôle Agroalimentaire Loire	André	DUVERNOIR
Pôle Emploi	Christophe	DE MENTHON
NOVEKA	Stéphane	MATHIEU
Réseau Entreprendre Loire	Didier	CHATAING
RONALPIA	Julie	PERRIN
SAM Outillage	Frédéric	CHAMPAVÈRE
SAVOYE	Daniel	PERRIN
TL7	Rémi	PUPIER
THALES-ANGENIEUX	Bertrand	BOISMOREAU
THUASNE	Elizabeth	DUCOTTET
UFC Que Choisir Loire	Gérald	CHAMBERT
UTI - CFDT Loire Haute-Loire	Gilbert	DAVID
UD - CFE - CGC Loire	Alain	ROCHETTE
UD - CFTC Loire	Alain	FILLIERE
UD - CGT Loire	Jean-Michel	GOURGAUD
UD - FO Loire	Éric	BLACHON
UD - UNSA Loire	Benjamin	RASSARD

UIMM Loire	Daniel	ROCHÉ
Union Professionnelle Artisanale	Bertrand	MONNATTE
Personnalité Qualifiée	Jean	DUPLAY
Personnalité Qualifiée	Bernard	LAROCHE
Personnalité Qualifiée	Jean-Pierre	LE MEN
Personnalité Qualifiée	Martial	ROSER
Personnalité Qualifiée	Patrick	SCHAEFFER
Personnalité Qualifiée	Bruno	TARDY

COLLEGE 2 : ACTEURS DU CADRE DE VIE ET DE L'ENVIRONNEMENT (23 sièges)

ADTLS	Nicolas	PEYRARD
ALEC 42	Richard	GONNET
AMAP	Jean-Pierre	MOUSSET
AURA-Hlm Loire Drôme Ardèche Haute Loire	Marie-Laure	VUITTENEZ
BIOCOOP	Joseph	DE RONNE
CIRIDD	Ghislaine	CELDRAN
ENEDIS	Augustin	MONTOUSSÉ DU LYON
France Nature Environnement Loire	Alain	BONARD
GRDF	Béatrice	BRASSET
Groupe PROCIVIS Forez Velay	Christian	COSTE
OCIVELO	Florent	MISSEMER
POLE ECO-CONCEPTION	Samuel	MAYER
SNCF	Pascal	REYNAUD
STAS	Eric	LAISNE
Stéphanoise des Eaux	Cédric	SZTELMA
Union nationale de la Propriété Immobilière	Patrice	LONGEON
Personnalité Qualifiée	Jean-Pierre	AUDOUARD
Personnalité Qualifiée	Maurice	BONNAND
Personnalité Qualifiée	Marc	BONNEVILLE
Personnalité Qualifiée	Christian	BRODHAG
Personnalité Qualifiée	Nicole	CHARROIN
Personnalité Qualifiée	Sylvie	PLOTTON
Personnalité Qualifiée	Etienne	SAMOUILLÉ

COLLEGE 3 : ACTEURS DE LA CULTURE, DU SPORT ET DE L'EDUCATION (26 sièges)

AFPA - Formation professionnelle	Anne-Sophie	LAROCHE
AFMS (Formation aux métiers du sport)	Alain	GEORGES
Alliance des Grandes Ecoles Rhône-Alpes, Auvergne	François-Marie	LARROUTUROU
Cité du Design	Thierry	MANDON
Comédie de Saint-Etienne	Benoît	LAMBERT
EM LYON Business school Campus de Saint-Etienne	Olivier	BACHELARD
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne	Denis	SEBBAN
Ecole nationale supérieure des Mines de Saint-Etienne	Jacques	FAYOLLE
FASEE - Université Jean Monnet	Alexia	ROCHE
FCPE (fédération des Conseils de Parents d'élèves)	Catherine	MOULIN
ISTP / IRUP	Cyril	FAURE
La Ligue de l'enseignement de la Loire	Ernest	OKEMBA

Office des sports de Saint-Chamond	Jean-Paul	PICHON
OMSS	Gilles	MONNIER
PEEP de la Loire	Didier	CARMAUX
Télécom Saint-Etienne	Christophe	GRAVIER
Union Française des Centres de Vacances Loire	Bernadette	FOREST
Université Jean Monnet	Florent	PIGEON
Zoomacom	Renaud	DENIS
Personnalité qualifiée	Bernard	ALBAYNAC
Personnalité qualifiée	Bernard	ALLOMBERT
Personnalité qualifiée	Alain	BELLI
Personnalité qualifiée	Laurent	CHASTELLIERE
Personnalité qualifiée	Roland	COMTE
Personnalité qualifiée	Maurice	GALLAND
Personnalité qualifiée	Saïd	IDIR

COLLEGE 4 : ACTEURS DE LA SANTE, DE LA SOLIDARITE ET DU LIEN SOCIAL (29 Sièges)

ADAPEI Loire	Marc	BONNEVIALLE
ADSEA 42 / SAUVEGARDE 42	Bertrand	JULLIEN
Association départementale des MJC de la Loire	Guillaume	ARMAGNAT
Association EGEE "Entente entre les générations pour l'emploi et l'entreprise"	Jean-Pierre	DEVOUASSOUD
Banque Alimentaire de la Loire	Jean	GOYET
CDAJEP - La Jeunesse au Plein Air	Jean-Luc	DAILCROIX
CHU de Saint-Etienne	Olivier	BOSSARD
Conseil Départemental Ordre Masseurs Kinésithérapeutes	Jean-Bernard	MUIZZO
Croix Rouge de La Loire	Christian	CHAMPAVERE
Fondation Agir Contre l'Exclusion - Loire	Xavier	MAGAT
Habitat et Humanisme Loire	Jacques	DONZE
Hôpital Privé de la Loire	Janson	GASSIA
Ligue contre le Cancer de la Loire	Jérôme	JAUBERT
MESSIDOR Loire	David	ZAPPAROLI
Mutualité française Loire/Haute Loire/ AESIO Santé	Rémi	BOUVIER
Ordre des Avocats	Pierrick	SALEN
OSPA- MONA LISA	Jean-Paul	BARBOT
PIMMS	Rabah	TAOUTAOU
SOLIHA Loire	Henry	DUPOIZAT
Union Départementale des Associations Familiales de la Loire	Bertrand	VIALATTE
Personnalité qualifiée	Franck	CHAUVIN
Personnalité qualifiée	Pierre	CHAZELET
Personnalité qualifiée	Béatrice	CHOVET
Personnalité qualifiée	Norbert	DEVILLE
Personnalité qualifiée	Alain	FOURNIER
Personnalité qualifiée	Evelyne	GIROUD
Personnalité qualifiée	Jean	MUNSTER
Personnalité qualifiée	Gilbert	SOGLU
Personnalité qualifiée	Jean-Pierre	VALLERY
TOTAL		133 sièges